



INFOMAIRES



ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS D'EPCI DU FINISTÈRE ■ ■ ■

53, rue Branda - 29200 BREST - Tél. 02 98 33 88 70 - Mel : amf29@orange.fr - Site : www.amf29.asso.fr - En cas d'urgence : 06 80 98 34 61

Rétrospective Ur sell war-gil

Depuis le 30 mai 2024 :

JUIN

- Le 3**, échange AMF 29/Réseau des métiers territoriaux (RMT)
- Le 4**, réunion de CA de l'AMF 29, puis conférence de presse de 10^e Carrefour des Communes et Communautés de Communes du Finistère (CCF) - Quartz à Brest
- Le 4**, COPIL du service formation des élus piloté par l'UBO en partenariat avec l'AMF 29, le CDG 29 et le CNFPT
- Le 5**, rencontre partenariale CCF avec le directeur de France Bleu Breizh Izel, - Quimper
- Le 7**, échange PAD et 1^{er} VP AMF 29, accompagnés de la DAD, avec le Directeur France Airbnb
- Le 11**, présence PAD au comité directeur de l'AMF - Paris
- Le 13**, participation DAD à la 2^e rencontre territoriale du RMT - Guilfers
- Le 13**, M. Cap a rencontré M. Lombard et M. Heurlin (Banque des territoires)
- Le 18**, conférence de presse de 10 000^e inscrit au service formation des élus locaux piloté par l'UBO
- Le 26**, jury du Grand Prix AMF 29 du meilleur journal communal et communautaire
- Le 27**, participation de Mme Coffin à l'AG de l'ADIL 29 - Quimper

JUILLET

- Le 1^{er}**, réunion de COPIL CCF 2024
- Les 3 et 11**, réunions AMF29/AMR29/Orange sur la situation suite à la Tempête Ciaran et l'arrêt du réseau Cuivre - Landivisiau/Daoulas/Cléden-Poher/Briec
- Le 4**, inauguration des nouveaux bureaux de l'AMF 29
- Le 8**, réunion annuelle des directeurs d'AD de Bretagne et leurs collaborateurs - Rennes
- Le 9**, rencontre M. CAP et les représentants de l'enseignement catholique 29
- Le 10**, présence du président à l'adieu aux armes du général DEVY et la prise de fonction du général PEGOURIE - Châteaulin
- Le 11**, le président et la directrice AMF 29 ont échangé avec M. LAGARDE (ARS 29)
- Le 12**, rencontre entre M. CAP et la présidente de la fédération 29 et le directeur départemental de Groupama

AOÛT

- Le 26**, réunion en visio des présidents des AMF bretonnes sur l'organisation des Assises des maires de Bretagne
- Le 27**, réunion d'exécutif restreint de l'AMF 29 - Brest
- Le 30**, M. CAP est intervenu lors de la rencontre annuelle de la FRTP de Bretagne - Camaret-sur-Mer

Par ailleurs...

La directrice a mené plusieurs réunions préparatoires CCF avec le CD 29, la Région Bretagne, le Quartz, le CDG 29, la Chambre d'agriculture 29, l'UBO, le CNFPT et l'Agence Bergame. L'AMF 29 a renouvelé les conventions de partenariat avec EDF, le CDG 29, le Crédit Agricole 29 et la SNCF. Merci à eux de ce soutien renouvelé.

Le mot du Président Gerig ar Prezidant

Appel aux parlementaires



Photo : Mathieu Herdün

Chers Parlementaires,

Au moment où vous prenez vos fonctions au sein de cette nouvelle législature, permettez-nous de vous adresser un appel solennel en tant que maires. Nos communes, véritables piliers de la République, font face à des défis considérables qui exigent une action rapide et décisive de votre part. Parmi ces défis, trois problèmes cruciaux nécessitent une attention immédiate : les finances locales, le statut de l'élu, et la simplification administrative.

Les communes, particulièrement les plus petites, sont confrontées à des contraintes budgétaires sans précédent. Selon l'Association des Maires de France (AMF), les dotations de l'État aux collectivités locales ont diminué de 10 milliards d'euros entre 2014 et 2017. Cette baisse a eu un impact direct sur notre capacité à investir dans les infrastructures et les services essentiels à nos concitoyens.

Nous vous demandons de réexaminer et d'augmenter les dotations globales de fonctionnement (DGF) afin de nous permettre de répondre aux besoins croissants de nos administrés. De plus, la fiscalité locale doit être réformée pour garantir une plus grande autonomie financière aux communes, notamment en redonnant de la marge de manœuvre sur les taux d'imposition locaux.

Le statut des élus locaux reste précaire, malgré la reconnaissance de leur rôle crucial dans le fonctionnement de la démocratie de

proximité. Selon une étude de la Délégation aux collectivités territoriales du Sénat, 50% des maires ont renoncé à se représenter aux élections municipales de 2020, invoquant des raisons de surcharge de travail et d'insuffisance des indemnités. Qu'en sera-t-il en 2026 ?

Il est impératif de revaloriser le statut de l'élu local pour attirer et retenir des candidats compétents et motivés. La mise en place d'un véritable statut protecteur, incluant des garanties en matière de protection sociale et de formation, est indispensable.

La complexité des démarches administratives constitue un frein majeur à l'efficacité de l'action municipale. Un rapport de la Cour des comptes de 2021 souligne que les maires passent en moyenne 30% de leur temps à gérer des tâches administratives. Cela réduit d'autant leur disponibilité pour des actions de terrain et de développement local.

Nous appelons à une simplification drastique des procédures administratives et à une clarification des compétences entre les différentes strates de collectivités. La digitalisation des services doit être accélérée pour permettre une gestion plus agile et réactive des affaires communales.

Les maires du Finistère comptent sur votre soutien et votre action rapide pour surmonter ces défis. Nos communes, premières interlocutrices des citoyens, doivent retrouver des marges de manœuvre et des conditions de travail dignes pour continuer à assurer un service public de qualité.

Les conférences du Carrefour des Communes du Finistère seront l'occasion d'échanger sur ces sujets, les 3 et 4 octobre prochains au Quartz-Congrès à Brest.

Bien cordialement,
Dominique CAP

10^e Carrefour des Communes du Finistère : une édition anniversaire

En présence de Yann QUEFFELEC, écrivain et parrain de cette 10^e édition sur les deux jours



Ouvert à tous sur inscription (obligatoire) et sur présentation de votre badge.

Où ? Au Quartz-Congrès

60 rue du Château à Brest

Accès et stationnement :

www.lequartz.com/-pratique-.html (Rubrique "Venir au Quartz")
Informations complémentaires à partir de la fin septembre sur le site internet du Carrefour, rubrique "Informations pratiques"

Covoiturage :

www.ouestgo.fr/covoitages-evenements/2880/Carrefour-des-Communes-2024



Tram

Station de tramway "Liberté" implantée à deux minutes à pied de l'entrée du Quartz. À la cadence d'une rame de 200 passagers toutes les cinq minutes, le tramway permettra un accès rapide et pratique.

- Si vous êtes en provenance de Morlaix : stationnement au Parking Relais "Place de Strasbourg" ou "Porte de Gouesnou"
- Si vous êtes en provenance de Quimper : stationnement au Parking Relais "Portes de Guipavas" au Frouvien

Quand ? Jeudi 3 et vendredi 4 octobre 2024

Retrouvez l'univers du Carrefour le jeudi, à partir de 8h30 (fermeture des portes à 19h00) et le vendredi (clôture à 15h00), et participez et/ou découvrez au gré de vos envies et à votre rythme les :

- **Débats en séances plénières et ateliers**
- **Temps forts** (inauguration, remise des Trophées 2024 du meilleur journal communal et communautaire, clôture avec la présence attendue du président du Sénat **Gérard Larcher**)
- **Salon d'exposition sur trois niveaux**, une centaine de stands représentatifs de tous les secteurs d'activités et d'associations proches des collectivités
- **Animations et découvertes en tous genres**, scénographie immersive, ponctuation musicale avec l'Ensemble Matheus et Abalip Jazz Band, dessins humoristiques sur le vif, boîte à sourires, plongez au cœur de l'action grâce

à la plateforme de réalité virtuelle du SDIS et testez ainsi les scénari de gestion de crise

- **Invitations gourmandes** à déguster les produits du terroir (cocktails offerts)



Comment vous inscrire ?

L'inscription, simple et gratuite, est obligatoire pour profiter pleinement du Carrefour, accéder à tous les espaces, valider votre présence aux cocktails, ou réserver votre place au déjeuner officiel.

GRATUIT

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Gratuite et uniquement en ligne



1

Inscrivez-vous en ligne
inscriptionccf2024.amf29.bzh

2

Imprimez votre badge reçu par mail :
Porte-badges en libre distribution sur site :

3

Présentez-le à votre arrivée
Il devra être porté durant toute la durée du Congrès

Important : Inscription jusqu'au 1^{er} octobre

Pour tout renseignement : 02 98 46 05 17 - ccf2024@agence-bergame.bzh

Les aides de l'État au rendez-vous neuf mois après la tempête Ciaran

Dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre dernier, le Finistère a été lourdement touché par le passage de la tempête Ciaran. Dès le 4 novembre, le Président de la République est venu constater les dégâts et apporter son soutien au territoire.

Premier département breton impacté en termes de dégâts occasionnés, le Finistère a pu bénéficier de nombreuses aides financières déployées par le gouvernement. Neuf mois après, un premier bilan peut être effectué :

Le **fonds exceptionnel** destiné à accompagner les collectivités touchées par les dommages occasionnés aux infrastructures et équipements a bénéficié à 60 collectivités et syndicats publics, souvent au titre de réparations bâtementaires, mais aussi d'infrastructures, notamment portuaires, ou de travaux de sécurisation, pour un total de 12,8 M€.

La **dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales** et de leurs groupements touchés par des événements climatiques ou géologiques (DSEC) a permis de prendre en charge des dépenses réalisées pour des biens non-assurables par les collectivités pour un montant total de 1,355 M€.

Les exploitants agricoles, les plus durement touchés, ont pu bénéficier de 3 dispositifs indemnitaires (**Calamités agricoles pertes de fonds** : 57 exploitants (agriculteurs et conchyliculteurs) à hauteur de 1,432 M€ ; **aide à la trésorerie** : 522 exploitants à hauteur de 11,3 M€ ; **aides à la reconstruction** : 447 demandes d'aide déposées pour une demande évaluée à 19,4 M€).

Face à cet épisode climatique d'une intensité exceptionnelle qui a meurtri le Finistère, l'État a été au rendez-vous. Toute la reconstruction n'est pas achevée, des stigmates sont encore là, mais la solidarité nationale apportée par l'État a permis que l'impact pour les acteurs du territoire soit majoritairement pris en charge.

Élections des mois de juin et juillet

L'organisation des élections européennes, immédiatement suivies des élections législatives, a été un challenge pour l'Etat et les mairies. Le préfet tient à remercier les maires et leurs équipes pour leur mobilisation réussie qui a permis que ces rendez-vous démocratiques se déroulent dans les meilleures conditions dans le Finistère.

Le Département acteur de la sécurité au côté des communes

Parmi tous les éléments qui contribuent à la qualité de vie dans le Finistère, on trouve la sécurité. Nos concitoyens y sont d'autant plus attachés que notre société évolue, et que des territoires qui étaient jusqu'à présent préservés sont désormais touchés par différentes formes d'insécurité (qu'il s'agisse d'incivilités du quotidien ou d'actes de délinquance plus graves). Par comparaison avec d'autres Départements, le Finistère est encore préservé : raison de plus pour agir dès à présent.

Un Département présent historiquement sur la sécurité civile

Rappelons d'abord que la sécurité ne concerne pas que la lutte contre la délinquance ! La sécurité civile, portée principalement par les pompiers du SDIS 29, joue un rôle central. Le Département en est le principal financeur au côté du bloc communal, et a significativement augmenté ses dotations depuis 3 ans pour en renforcer les moyens opérationnels. On peut citer également l'action de la SNSM pour la sécurité en mer, très présente dans le Finistère avec 30 stations et 800 bénévoles, que le Département finance également. Au total, nous consacrons près de 33 millions d'euros chaque année à la sécurité civile.

Un accompagnement plus fort des communes qui le souhaitent

Depuis 2021, le Département a élargi le champ de ses subventions aux communes pour mieux s'adapter aux attentes des équipes municipales. Par exemple, le Pacte Finistère 2030 a financé près de 30 maisons de santé au cours des trois dernières années, ce qu'il s'interdisait de faire jusqu'alors. Il a également commencé à financer les communes qui souhaitent être soutenues en matière de vidéo-protection ou d'équipement des polices municipales.

Depuis deux ans, 156 000 € ont ainsi été accordés à 9 projets communaux. Achat de véhicules, de vélos ou d'équipements divers de la police municipale, installation de caméras, rénovation de locaux... L'enjeu est de permettre à des communes de toute taille, en zone urbaine comme en zone rurale, de pouvoir préserver la sécurité et la tranquillité publique. En complément de l'action de l'État, bien entendu, dont c'est la responsabilité première.

Dans le cadre du Pacte Finistère 2030, le Département lancera avant la fin de l'année 2024 un dispositif spécifique sur ce thème, comme il l'a fait à d'autres occasions (par exemple après la tempête Ciaran). En agissant ainsi, nous chercherons à être là où les Finistériens et les communes nous attendent.





Erwan BALANANT

Profession : Photographe et réalisateur
Assistante parlementaire : Laure-Anne Kerisit
Adresse : 40, rue Bayard - 29900 CONCARNEAU
Tél. : 02 98 53 89 35 - 07 89 95 46 38
Courriel : erwan.balanant@assemblee-nationale.fr
Site Internet : erwanbalanant.com



Sandrine LE FEUR

Profession : Agricultrice - propriétaire exploitant
Assistante parlementaire : Aude GOARNISSON
Adresse : 31, Place des Otages - 29600 MORLAIX
Tél. : 02 98 88 02 35
Courriel : sandrine.lefeur@assemblee-nationale.fr
Site Internet : www.sandrine-lefeur.fr



Annaïg LE MEUR

Profession : Profession libérale
Autres mandats : Conseillère municipale de la ville de Quimper, conseillère communautaire de Quimper Bretagne Occidentale
Assistants parlementaires : William Calvez, Vanessa Photiou, François-Régis Friant, Marion Audo
Adresse : 5 bis, Venelle de Kergos - 29000 QUIMPER
Tél. : 02 29 20 29 50
Courriel : annaig.lemeur@assemblee-nationale.fr
Site Internet : annaig-lemeur.bzh



Liliana TANGUY

Profession : Cadre supérieur du secteur public
Assistants parlementaires : Guénaëlle LAUDEN, François-Xavier LE RHUN, Charlotte NICOLLET (Paris), Martine OLIVIER
Adresse : 12, rue du Prat - Résidence Pierre Pichavant - 29120 PONT-LABBE
Tél. : 02 29 20 20 95
Courriel : liliana.tanguy@assemblee-nationale.fr



Pierre-Yves CADALEN

Profession : Enseignant-chercheur spécialiste des relations internationales
Assistants parlementaires : Amélie Darmais, Cécile Beaudouin, Guillaume Clery et Erwan Seys
Adresse : 195, rue Jean Jaurès - 29200 BREST
Tél. : 02 29 63 86 68
Courriel : pierre-yves.cadalen@assemblee-nationale.fr



Didier LE GAC

Profession : Formateur
Assistants parlementaires : Julie Binois, Klervi Le Lez, Nolwenn Rault-Barbier, Jérôme Hébert (Paris)
Adresse : 11, rue de Kerkzouar - BP 30089 - 29290 SAINT-RENNAN
Tél. : 02 98 33 02 20
Courriel : didier.legac@assemblee-nationale.fr
Site Internet : didierlegac.bzh



Graziella MELCHIOR

Profession : Professeur agrégée
Assistants parlementaires : Caroline Forest, Grégory Abhervé-Guéguen, Mathilde Tastavy (Paris)
Adresses : 54, Quai de Léon - 29800 LANDERNEAU
Tél. : 02 29 63 92 41
Courriel : graziella.melchior@assemblee-nationale.fr
Site Internet : graziellamelchior.fr



Mélanie THOMIN

Profession : Enseignante
Assistants parlementaires : Alessio BARAZER-RITTORE, Sacha DUPRAT (Paris)
Adresse : 6, route de Landerneau - 29590 LE FAOU
Tél. : 06 59 38 14 58
Courriel : melanie.thomin@assemblee-nationale.fr
Site Internet : melaniethomin.bzh



Michel CANEVET

Profession : Responsable de collectivités
Assistants parlementaires : Catherine Billec et Jean-François Le Goff (Quimper), Aurianne Fleret et Loris Mazet (Paris)
Adresse : 7 rue du Palais - 29000 QUIMPER
Tél. : 02 98 87 84 92
Courriel : m.canevet@senat.fr
Site Internet : michelcanevet.bzh



Nadège HAVET

Profession : Responsable d'équipe
Assistants parlementaires : Isabelle Lannuzel, Claudie Billon, Fabien Charton (Paris)
Adresse : 1, Place de la Gare - 29870 LANNILIS
Tél. : 02 98 38 50 89
Courriel : n.havet@senat.fr
Site Internet : nadegehavet.bzh



Jean-Luc FICHET

Profession : Directeur d'institut médico-éducatif
Assistants parlementaires : Jérôme Calmels, Eric Van Roy, Dominique Le Hen
Adresse : 4, Place Charles de Gaulle - 29600 MORLAIX
Tél. : 02 98 62 02 30
Courriel : jl.fichet@senat.fr - jlfichet.senat@gmail.com



Philippe PAUL

Profession : Cadre du secteur privé
Assistant parlementaire : Olivier LEMOINE
Adresse : 1, rue Laënnec - 29100 DOUARNENEZ
Tél. : 02 98 92 16 10
Courriel : p.paul@senat.fr

L'actualisation de cette page au cours de la mandature sera consultable sur le site de l'AMF 29 : www.amf29.asso.fr (rubrique "Annuaire / Les Parlementaires")

Pour tout contact "Info-Maires" : Armelle Coffin • Téléphone : 02 98 33 88 70 • e-mail: amf29@orange.fr. "Info-Maires" est édité par l'Association des maires et présidents d'EPCI du Finistère. ISSN1765-414.
 Directeur de la publication : Dominique Cap. Maquette : Christophe/Roderick Hudelot, Landerneau. Impression : MKS Communication, La Roche-Maurice.
 Remerciements à l'Office public de la langue bretonne pour les traductions.



À vos côtés pour trouver des solutions de transition énergétique